

Lutte contre le braconnage à Port-Gentil

Saisie de trois cartons d'ailerons de requin

AEE
Libreville/Gabon

Les trois cartons contenant 65 kg d'ailerons de requin ont été retrouvés au domicile de Samuel Egbine. Ce pêcheur nigérian de 64 ans, installé dans la capitale économique depuis de nombreuses années, se livrerait à la pêche de cette espèce protégée, dans le but d'extraire les ailerons, qu'il revendrait sur le marché asiatique, via la ville de Douala au Cameroun.

C'EST un véritable travail de fourmi qui aura duré de nombreuses semaines, qu'ont abattu les services de police judiciaire (PJ) de Port-Gentil, l'organisation non gouvernementale Conservation Justice et les services provinciaux des Eaux et Forêts, pour aboutir à l'arrestation de Samuel Egbine, mardi dernier. Ce pêcheur nigérian de 64 ans,



Les trois cartons d'ailerons de requins saisis chez le pêcheur.

Photo : DR

a été interpellé avec trois cartons d'ailerons de requins séchés, prêts à l'export vers le marché asiatique, où ce produit est très prisé. Sa valeur marchande, estimée par le pêcheur, se chiffrait à 3 millions 250.000 francs, à raison de 50.000 francs

le kilogramme. L'antenne de police judiciaire de Port-Gentil a été saisie par certains responsables de l'ONG Conservation Justice et les services des Eaux et Forêts, de ce qu'un important réseau de trafic d'ailerons de requin se



Samuel Egbine, après son interpellation, dans les locaux de la police judiciaire.

Photo : DR

développerait au large des côtes de la capitale économique. Des investigations diligentées par les flics n'ont pas de sitôt abouti, car les trafiquants présumés usaient de subterfuges pour pouvoir semer les forces de l'ordre. Mais il fallait juste de la patience pour les policiers. Et, justement, le filon viendra d'un indic proche du Nigérian, auprès de qui les flics au-

raient eu des informations impliquant sieur Samuel Egbine, comme le maître à penser présumé de ce gros business. Une fois cette information en leur possession, les agents de police, après avoir localisé le domicile du pêcheur, vont attendre le bon moment pour lui mettre la main dessus. Ignorant qu'il est déjà dans le collimateur de la justice, Samuel Egbine, comme au quotidien, sort

de chez lui, pour vaquer à ses occupations. C'est au moment d'embarquer les cartons scotchés, soigneusement rangés dans un coin discret de son domicile, qu'il est pris en flagrant délit par les policiers. N'ayant pas d'autres issues, l'homme a dû se résigner à se rendre.

Selon des connaisseurs, le trafic d'ailerons de requin est un commerce florissant. Celui-ci demande à abattre, pour une quantité comme celle qu'il a été saisie, au moins une dizaine de requins, qui sont jetés tout bonnement à l'eau, une fois les ailerons découpés. Le produit destiné au marché asiatique, transiterait par la ville de Douala au Cameroun, aurait confié le présumé trafiquant aux enquêteurs.

Le commerce illicite d'ailerons de requin étant réprimandé par la loi gabonaise, Samuel Egbine devrait répondre de ses actes devant les tribunaux. Il a été placé en détention préventive à la prison centrale de Port-Gentil, dans l'attente de son jugement.

Lutte contre l'immigration clandestine

Cinq "dos mouillés" sous mandat de dépôt à Gros-Bouquet

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

Tous de nationalité nigérienne, Aboubacar Abara, Illa Ibrahim, Saidou Adamu, Lawali Tijani et Sala Yakou seraient partis de leur pays pour le Nigeria, où ils auraient emprunté des embarcations de fortune pour rallier les côtes gabonaises, sans titre de séjour. Ils sont poursuivis pour le délit d'immigration clandestine.

ILS ont entre 20 et 32 ans. Tous disent être venus en aventure au Gabon, pour tenter leurs chances dans ce pays d'Afrique centrale où coulent le lait et le miel. Aboubacar Abara, Illa Ibrahim, Saidou Adamu, Lawali Tijani et Sala Yakou, tous de nationalité nigérienne, seraient partis de leur pays pour le Nigeria, où ils auraient emprunté des embarcations de fortune pour rallier les côtes gabonaises, sans titre de séjour. Mais lorsqu'ils débarquent sur le sol gabonais, mardi 29 mars dernier, peu avant 2 heures du matin, ils ont la malchance d'être interceptés, entre les plages du lycée Paul Indjendjet Gondjout (ex-lycée d'Etat de l'Estuaire) et celle du lycée national Léon Mba, par une patrouille pédestre des éléments de la Direction générale des contre-ingérence et de la sécurité militaire (DGCISM), communément appelée « B2 »,



Les cinq immigrés clandestins avant leur incarcération à la prison centrale de Libreville.

Photo : DR

en mission de routine dans la commune de Libreville. Conscients, semble-t-il, des conséquences qui découlent des faits qui leur sont reprochés, c'est-à-dire le fait d'avoir réuni des indices graves et concordants de nature à motiver leur inculpation pour immigration clandestine, délit prévu et réprimé par la loi 16/88 du 30 décembre 1998 et la loi 57NL, les cinq Nigériens mis en cause pensent en assumer la pleine responsabilité. Ils ont été présentés, mercredi dernier, devant le procureur de Libreville qui les a placés en détention provisoire à la prison centrale de Libreville. En attendant que la justice statue définitivement sur leur sort.

Malgré les problèmes économiques auxquels il fait face, le Gabon continue à être considéré par de nombreux ressortissants étrangers africains comme une terre d'opportunités qui attire, chaque jour, de nombreux aventuriers à la recherche d'un mieux-être. Il reste que cette immigration sauvage et non maîtrisée n'est nullement porteuse de vertus. C'est pourquoi, les autorités gabonaises, à quelque niveau que ce soit, gagneraient à faire de la lutte contre ce fléau un combat de tous les instants, afin de sécuriser les populations et prévenir, autant que faire se peut, certains actes déjà signalés dans des pays voisins.

SSANGYONG

DU 1^{ER} MARS AU 30 AVRIL 2016

Les mois de **FOLIES** chez Sodim TP

REXTON XDI
18 500 000 FCFA TTC
au lieu de 24 500 000 FCFA TTC

KORANDO
BOITE AUTOMATIQUE
19 900 000 FCFA TTC
au lieu de 24 500 000 FCFA TTC

SODIM TP est représenté à Port-Gentil et Franceville par GESPARC.

sodim tp

Nous construisons l'avenir

BP 506 - LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 45 - 06 63 83 73 - 07 14 01 59 email : sodim.tp@groupeogatic.com - www.sodimtp.com